N° 8 — CXXIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Mardi 11 Janvier 1887.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
6 07	7 42	8 52	10 58	2 —	8 41	4 55	7 42	BIENNE
4 43	7 30	11 20	11 35	4 12		7 52		LAUSANNE
5 12	8 15	12 —	—	5 23		8 02		PONTARLIER
—	8 23	11 23	—	4 26		8 57		LOCLE

ARRIVÉES DE							
7 18	8 —	10 —	11 13	2 25	8 57	5 15	7 42	9 10
7 30		10 45	8 36		5 48	7 20		10 08
7 10		8 15	8 —		6 50	—		11 —
7 20		10 47	8 32		—	7 35		—

BATEAUX A VAPEUR

8 50	7 — le mercredi seulem.	4 —	MORAT	8 —	3 10 le mercredi seulem.	3 15
—	8 55 le mercredi seulem.	4 10	FST-VAYER	8 10	3 05 le mercredi seulem.	—

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — JANVIER
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
7	0.0	1.0	2.4	702.3	1.4	var.	faibl.	couv
8	1.2	3.6	1.7	704.4		NE	»	»

Du 7. 7 cm. de neige pendant la nuit. Alpes bernoises visibles à 8 h. Neige de 10 h. à 10 3/4 h. du matin. Soleil perce par moment vers 11 1/2 h.

Du 8. Neige fine jusqu'à 7 1/2 h. du matin. Alpes bernoises et fribourgeoises visibles le matin. Soleil perce par moment vers 9 h.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

7	3.2	[illegible]	2.4	648.2	0.6	SO	moy.	couv

NIVEAU DU LAC : 429 m. 78.

Avis aux abonnés.

Le bureau de cette feuille reçoit dès maintenant les abonnements nouveaux et les renouvellements pour l'année 1887.

En renouvelant leur abonnement, les abonnés servis par la poste sont priés, autant que possible, d'apporter une des dernières bandes de la Feuille, avec les corrections nécessaires s'il y a lieu.

Pour les abonnements servis par la poste, nous prélèverons, comme d'habitude et sauf avis contraire, le montant en remboursement dans la première quinzaine de janvier.

Prix d'abonnement :

La feuille prise au bureau : 3 mois fr. 2»50, — 6 mois fr. 4»50 — un an fr. 8.

La feuille franco (poste ou porteuse) : 3 mois fr. 3, — 6 mois fr. 5»50, — un an fr. 10.

Pour l'étranger, nos abonnés sont priés de régler le prix par mandat postal (par un numéro : 6 mois fr. 12»50, un an fr. 24, — par deux numéros : 6 mois fr. 9, un an fr. 17.)

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

POUR CAUSE DE DÉPART

VENTE MOBILIÈRE

par voie d'enchères publiques, le jeudi 20 janvier 1887, à **2 heures après midi,** rue du Seyon 5, au 3me étage :

Salle à manger vieux chêne ciré, vieux style, composée de : un buffet, étagère à portes vitrées, une table à deux rallonges, 6 chaises. Une chambre à coucher, poirier ciré noir, composée d'un lit à deux personnes, avec sommier, une armoire à glace, une table de nuit, un lavabo marbre blanc, plus un potager; un lit en bois à une personne, avec sommier; une suspension avec lampe, deux fauteuils, une pendule, deux candélabres, une glace, tapis, rideaux, petites tables, chaises, bouteilles, une couleuse, etc., le tout en très bon état.

On peut visiter tous les jours et acheter de gré à gré, jusqu'au 19 courant, à partir de 2 heures après midi.

ANNONCES DE VENTE

A. DOLLEYRES

11 ÉPANCHEURS 11

Reçu un lot de couvertures blanches à très bas prix.

A vendre quinze obligations de fr. 1000 à 4 %, emprunt 1885, de la Municipalité de Neuchâtel. Adresser les offres casier postal 474, Neuchâtel.

Laiterie P. GUILLET

Rue Saint-Maurice 13, Neuchâtel

Chaud-lait tous les jours.
Spécialité de beurre frais 1re qualité pour la table.
Se recommande.

Cognac Ferrugineux

Les améliorations apportées à ce produit par la **Pharmacie BOURGEOIS** lui assurent une longue conservation et une activité que ne possèdent pas la plupart des produits similaires. Le litre, 4 fr.; le 1/2 litre, 2 fr.

A vendre faute d'emploi, à un prix très raisonnable, un petit **char à pont,** pouvant être employé à bras et avec un cheval. S'adr. Chavannes 10, 4me étage.

M. WANNER - GABEREL, ébéniste, Écluse 32, maison Delay, offre à vendre 2 commodes, noyer poli, et 1 bois de lit sapin. Il se recommande pour le polissage de pianos et pour tout ce qui concerne son état. Ouvrage prompt et soigné.

LE DÉPOT DU

Sirop Ernesto Pagliano

se trouve à la **pharmacie BOURGEOIS**

POTAGERS de plusieurs grandeurs, à vendre, chez Huppenbauer, serrurier, ruelle Dupeyrou 3.

ELIXIR STOMACHIQUE
DE MARIA-ZELL.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tete (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale).

Prix du flacon avec mode d'emploi, 1 fr.
Dépôt central : pharm. „zum Schutzengel" C. BRADY à KREMSIER (Moravie) Autriche.

Se trouve seul véritable : à Neuchâtel, pharm. Dardel; Chaux-de-Fonds, pharm. Gagnebin; Locle, pharm. Theiss; St-Imier, pharm. Nicolet, et dans les principales pharmacies de toute la Suisse.

Dépôt général pour toute la Suisse chez M. PAUL HARTMANN, pharm., à Steckborn (Thurgovie).

COMMISSION EN LIBRAIRIE

NAPOLÉON BACHELIN

FAUBOURG DE L'ÉCLUSE 21, NEUCHATEL

Ouvrages recommandés spécialement :

E. Littré. — Dictionnaire de la langue française, 5 vol. brochés	Fr. 112 —
P. Larousse. — Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, 16 volumes brochés	» 600 —
J. Trousset. — Nouveau Dictionnaire encyclopédique illustré, 5 volumes brochés	» 120 —
Victor Hugo. — Œuvres complètes. Édition Hetzel-Quantin (ne varietur). 46 volumes. (Toutes les éditions antérieures épuisées)	» 345 —
François Coppée. — Œuvres complètes, 6 magnifiques volumes illustrés.	» 48 —
H. de Balzac. — Œuvres complètes, 20 volumes	» 120 —
Louis Figuier. — Les nouvelles conquêtes de la science, 4 volumes illustrés	» 80 —
P. Larousse. — L'École normale, 13 volumes in-8° (indispensable aux pédagogues)	» 65 —
Demolombe. — Cours du Code Napoléon, 31 volumes brochés	» 248 —

Je puis fournir tous les livres mentionnés dans le catalogue de la maison Hébert, ainsi que les ouvrages d'architecture de la librairie André, Daly fils et Ce, de Paris.

Grandes facilités de paiements. Envoi de tous les ouvrages *au complet* et non par livraisons ou fascicules.

Je me charge, en outre, de livrer *tous* les ouvrages des éditeurs suisses, français, allemands, italiens et anglais, sans augmentation de frais.

Sur demande, envoi franco de catalogues et spécimens en communication.

NAPOLÉON BACHELIN.

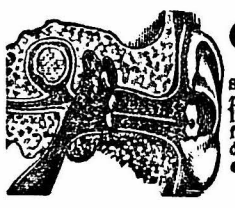

GUÉRISON de la SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS,** brevetés, de **NICHOLSON,** guérissent ou soulagent la **Surdité,** quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25** centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité,** et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. — En écrivant, nommez ce journal S. V. P.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Savon Soufre et Goudron

de

CALLET & Cie (Callet & Meyer, Succrs)

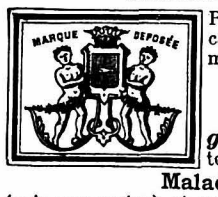

Recommandé et prescrit par plusieurs autorités médicales, ce savon est souverain pour guérir promptement et sûrement

Engelures,

gerçures. dartres, eczémas psoriasis, en un mot toutes les

Maladies et impuretés de la peau

(voir prospectus) et procurer au teint blancheur et fraîcheur. 80 cts. le morceau, enveloppe chamois, dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries.

Au Chantier de la Gare

G. GENTIL & PRÊTRE

Bois bûché

rendu au bûcher et entassé, par stère, 19 cercles de 50 cm. de diamètre.

Foyard fr. 17 le stère de 19 cercles.
Sapin fr. 13 » 19 »

Pour livraison sans mise en cercle, rabais de 50 cent. par stère.

Anthracite, petit coke, coke de gaz, briquettes de lignite marque B. Houille de Saarbruck, houille de forge, charbon de foyard, carbone natron.

Remettre les commandes soit au chantier de la gare, soit au magasin, rue St-Maurice n° 11.

TÉLÉPHONE

Edouard PICARD

fait savoir à son honorable clientèle et au public en général que son magasin est transféré de la rue du Temple-Neuf

A L'ENFANT PRODIGUE

situé à côté du dépôt des chocolats Suchard, rue du Seyon.

Belle maculature à vendre à 20 cent. le demi-kilo, au bureau de la *FEUILLE D'AVIS*, rue du Temple-Neuf 3, Neuchâtel.

A la même adresse : Jeux d'alphabet sur carton de couleur.

A vendre une table à jeu, en cerisier, bien conservée. S'adr. rue Saint-Maurice n° 11, au second.

MEYER-BURGER & Cie

Rue de la Place d'Armes 6

Dès aujourd'hui, nous vendons les échantillons et coupons de tapis avec un **fort rabais.**

POTAGERS
CHEZ J.-B.-E. KOCH

QUINCAILLERIE DE FER

Rues du Trésor et du Seyon

Potagers en fer forgé nouveau système, de toutes grandeurs, pour ménages, pensionnats et restaurants, brûlant bois ou houille, à feu dirigeable à volonté au moyen de trois bascules; garnissage spécial et de longue durée. Ces potagers économisent beaucoup de combustible et sont à des prix modérés. Un grand choix d'ustensiles en fonte, fer émaillé, cuivre, laiton, etc., assortissant avec ces potagers, est à disposition.

Potagers en fonte et à pétrole.

Baignoires avec ou sans fourneau, nouvelle forme.

Tuyaux de caoutchouc.

Toujours bien assorti en articles de ménage.

ECONOMIE

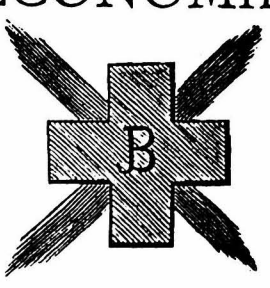

AROME SAVEUR

Cafés Torréfiés
EN GRAINS

Garantis francs de goût.

USINES A VAPEUR

J. BARRELET
à BEVAIX

Canton de Neuchâtel (Suisse).

BOULANGERIE
G. LANDRY

RUE DU RATEAU

J'ai l'honneur de recommander mon établissement à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public.

Je m'efforcerai de satisfaire toute personne qui voudra bien m'honorer de sa confiance.

G. LANDRY.

Même adresse, on demande pour tout de suite un apprenti boulanger robuste.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour la Saint-Jean prochaine, un logement au 3me étage, de trois pièces et dépendances. S'adr. à Mme Metzner, Orangerie 6.

A louer pour la fin mars ou la St-Jean, au centre de la ville, un bel appartement au second étage, composé de 5 chambres et dépendances. S'adresser Grand'rue 1, au second.

A louer pour le 24 mars, un petit logement de deux chambres, cuisine avec eau. S'adresser magasin Prisi, rue de l'Hôpital n° 7.

A louer, à la *rue du Môle,* pour Saint-Jean 1887, un logement de 7 chambres et nombreuses dépendances. Eau. S'adr. à l'Etude Wavre, Palais Rougemont.

On offre à louer pour **tout de suite** ou pour St-Jean 1887, au quartier de l'**Evole**, un joli appartement situé au 2me étage et composé de 5 pièces, chambre haute et vastes dépendances. Jouissance d'une buanderie, eau et gaz dans la maison. S'adresser à MM. Junier, notaires, à Neuchâtel.

A louer tout de suite un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Rue du Temple-Neuf 28, 2me étage. S'adr. à M. Sutter, au rez-de-chaussée.

A louer pour St-Jean 1887, un bel appartement de six pièces, avec cuisine, mansardes, etc. S'adresser rue de la Serre 2, au premier.

A louer tout de suite le quatrième étage de la maison Grand'rue n° 13, soit 3 chambres, cuisine avec eau, cabinet et dépendances, le tout bien exposé au soleil et prenant vue sur la Grand'rue et la rue du Seyon. S'adr. même maison, au 2me étage, ou à M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, Môle 4.

A louer, pour la Saint-Jean, le 3me étage de la maison Rocher n° 28, comprenant 3 chambres, cuisine, eau et dépendances, y compris un carreau de jardin. Prix annuel : 370 fr. S'adr. à M. *A.-L. Jacot,* agent d'affaires, Môle n° 4.

A louer un logement de 5 à 6 chambres avec jardin. S'adr. à M. Monnard, Parcs 4.

A louer, à la rue du *Temple-Neuf,* un premier étage de 4 chambres, eau et dépendances. S'adr. à *J.-Albert Ducommun, Trésor 9.*

A louer *un premier étage* de 4 chambres et dépendances, à la rue des Moulins. S'adr. à *J.-Albert Ducommun, Trésor n° 9.*

CHAMBRES A LOUER

On offre à louer pour tout de suite des chambres meublées. A la même adresse, on prend toujours des pensionnaires.

S'adresser chez Mme Marti-Hauser, maison de la Grande-Brasserie, au 1er.

A louer une chambre meublée, se chauffant, Faubourg de l'Hôpital n° 28 au plain-pied.

A louer une jolie chambre indépendante, pour un ou deux coucheurs. Neubourg n° 16, 1er étage.

Chambre meublée pour ouvriers. Terreaux 5, au 3me.

Petite chambre meublée, rue de l'Hôpital 18, 2me étage.

A louer une chambre, rue de la Treille n° 5. S'adresser au magasin.

A louer une belle chambre meublée, pour un monsieur. S'adresser Bercles 5, 1er étage, à gauche.

A louer tout de suite une jolie chambre meublée et chauffée, pour un monsieur. Faubourg du Lac 17, 1er étage.

A louer tout de suite une chambre meublée pour un monsieur. S'adr. maison de la pharmacie Bauler, 2me étage.

A louer une jolie chambre meublée, se chauffant. Pension si on le désire. Industrie 18, au second.

Chambre meublée, Seyon 11. S'adr. au magasin.

679 A louer une jolie chambre meublée. S'adr. au bureau de cette feuille.

Belles chambres non meublées et une chambre à deux lits, se chauffant, pour coucheurs soigneux. S'adr. rue des Bercles 3, au 3me étage.

Chambre meublée, se chauffant, rue St-Maurice 6, 4me étage.

A louer tout de suite, à un monsieur, une jolie chambre meublée, rue des Bercles n° 1, au 1er.

LOCATIONS DIVERSES

A louer pour tout de suite, une très bonne cave, à employer comme bouteiller. S'adresser rue des Moulins 1, second étage.

ON DEMANDE A LOUER

On demande pour la Saint-Jean un appartement de 3 à 4 pièces, à proximité de la Place du Marché. S'adr. au magasin de chaussures Œhl-Jaquet.

On demande à louer tout de suite en ville et pour quelques mois, deux chambres contiguës, meublées ou non, et exposées au soleil. Adresser les offres par écrit au bureau du journal, sous les initiales P. R. 733.

Un ménage sans enfants demande à louer pour la Saint-Jean, en ville ou aux abords immédiats, un logement de 4 à 5 pièces, avec petit jardin. Offres à adresser case postale 247, Neuchâtel.

A Neuchâtel et pour Saint-Jean 1887, on demande à louer un beau logement, ayant si possible la jouissance d'un jardin. Prière d'adresser les offres et renseignements par écrit au bureau de cette feuille, sous les initiales R. W. 716.

On demande pour tout de suite un petit logement composé de deux chambres et dépendances, en ville, pour un ménage de trois personnes. Bons renseignements à disposition. S'adresser au magasin de bijouterie Rodolphe Schmid.

OFFRES DE SERVICES

745 Une très bonne cuisinière se recommande pour faire des repas dans les maisons particulières et établissements. S'adresser au bureau d'avis.

Une fille âgée de 23 ans, cherche une place de cuisinière ou pour faire un ménage. S'adresser Chavannes n° 15.

746 Une personne d'âge mûr, active et laborieuse, disposant de quelques heures dans la journée, demande des ménages à faire ou comme remplaçante pour la cuisine. S'adr. au bureau de la feuille.

Une jeune fille voudrait se placer pour faire un ménage ordinaire. S'adr. à l'épicerie Ruchti, rue Saint-Maurice 8.

Une jeune fille vaudoise, honnête et brave, de 17 ans, désire se placer comme aide dans un ménage, ou pour garder des enfants. S'adresser chez Mme Monney, facteur à Payerne.

Une fille âgée de 23 ans, qui parle les deux langues, demande à se placer dès maintenant pour aider à faire la cuisine ou pour le service d'un hôtel ou café-restaurant. S'adr. à Mme Guinchard, Ecluse 5.

734 Un jeune valet de chambre, déjà au fait du service, désire se placer tout de suite. Bons renseignements. S'adr. au bureau de cette feuille.

Une fille de 25 ans, sachant faire un ménage, cherche à se placer pour tout de suite. S'adr. rue de la Côte 6, 2e étage.

Une bonne cuisinière cherche une place, de préférence dans une bonne famille de Neuchâtel. S'adresser ruelle Dublé n° 3, au second.

Une jeune fille de Bâle désirerait entrer, au printemps, comme aide dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français, sans rétribution.

S'adresser à Mme Sperlé-Monnard, Collégiale 4.

Une fille de 22 ans, qui entend bien le service de femme de chambre, et qui saurait aussi soigner des malades, désire trouver une bonne place. Certificats à disposition. S'adresser rue Fleury 5, au 4me étage.

On désire placer

tout de suite, pour aider au ménage, dans une famille sérieuse, **une jeune fille** de 15 ans et demi, forte et robuste, parlant français et allemand. S'adresser à Madame de Goumoëns, Béthusy, Lausanne. (H. 199 L.)

Une fille d'âge mûr, de toute moralité, désire sa placer dans une bonne famille chrétienne, pour faire tous les travaux d'un petit ménage sans enfants ; elle connaît bien le service et désire entrer le plus tôt possible. S'adresser à Mlle Elise Chollet, chez M. Wettah, rue de l'Hôtel-de-Ville 40, Chaux-de-Fonds.

PLACES DEMANDÉES

Je cherche des places pour plusieurs bons vachers, carriers et ouvriers de campagne, ainsi que pour une très bonne sommelière. Entrée au plus tôt. Renseignements chez

Mme STAUB, Écluse 26,
NEUCHATEL.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour servir dans un restaurant et aider au ménage, une jeune fille d'un extérieur agréable Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au café de la Treille, Neuchâtel.

742 On demande pour le 15 janvier, une cuisinière. S'adresser au bureau de cette feuille.

743 On demande une personne pas trop jeune, parfaitement au courant du service de femme de chambre et parlant français. S'adresser au bureau de cette feuille.

On demande pour la campagne une femme de chambre connaissant à fond son service et ayant de bonnes recommandations. Prière de s'adresser, de préférence le matin, Faubourg de l'Hôpital, n° 60.

On demande, pour mars ou avril, à la campagne, une cuisinière très recommandée, d'âge mûr, et s'entendant à tous les détails d'un service soigné. 30 francs par mois. S'adresser épicerie, 20, rue des Moulins.

On cherche pour l'étranger une parfaite cuisinière ayant des recommandations sérieuses. Bon gage. S'adresser Evole 17, au 2me.

739 Une personne sachant coudre trouverait à se placer pour faire les chambres et soigner les enfants. S'adr. au bureau de cette feuille.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour la surveillance d'un chantier, un jeune homme de 17 à 18 ans sortant des écoles ; pour renseignements, s'adresser à J. Lesegretain, faubourg du Lac 10.

732 Une fille bien recommandée voudrait se placer comme ouvrière dans un **magasin de modes,** avec occasion d'apprendre la langue française. Le bureau de cette feuille donnera l'adresse.

Une demoiselle, un peu au courant des travaux de bureau, cherche une place comme demoiselle de magasin. Adresser les offres par écrit au bureau de cette feuille sous les initiales E. C. 727.

Une jeune fille aimerait se placer tout de suite comme assujettie chez une couturière en ville. S'adresser rue du Rateau n° 8, 2me étage.

Un jeune homme de 20 ans, pouvant fournir de bons certificats, cherche pour tout de suite une place comme **infirmier,** garde-malade ou autre occupation. S'adresser pour renseignements au magasin d'épicerie, rue de la Treille n° 5.

APPRENTISSAGES

On demande, comme apprenti menuisier, un jeune homme de 16 à 18 ans, recommandable. S'adresser à Jaques Laurent, menuisier, à Colombier.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

744 On a perdu samedi soir, du Plan au bureau des télégraphes, en passant par la gare, un châle de laine grenat crocheté. Le rapporter au bureau de la feuille contre récompense.

Oublié, à la papeterie Memminger, un manchon. Le réclamer contre les frais d'insertion.

Perdu mercredi, de la rue du Temple-Neuf à la rue du Concert, un couvercle de boîte de montre en or, avec initiales O. M. Le rapporter au n° 18, rue du Temple-Neuf, contre récompense.

737 Une montre argent à ancre, avec nom et date sur la cuvette, se trouve perdue depuis quelque temps ; prière de la remettre au bureau de la feuille, contre récompense.

AVIS DIVERS

AVIS

A MM. LES

Fabricants d'horlogerie

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les fabricants d'horlogerie, qu'il vient d'établir en cette ville un atelier de gaînerie en tous genres. Comme il a travaillé dans les premières fabriques de Suisse et de l'étranger, il est en mesure de faire tous les travaux qu'on voudra bien lui confier, en articles fins et ordinaires, à des prix modérés. Spécialité de montage de broderies, etc.

Emile KNECHT, gaînier,
2, Avenue du Crêt 2,

LE COURS DE GYMNASTIQUE

que Madame Favre donnera au collège des Terreaux, commencera le 15 janvier. Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser à Mme Memminger, rue de l'Hôpital n° 22. **Références :** M. le Dr Reynier.

22 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

UNE GRANDE DAME RUSSE

TRADUIT PAR

X. MARMIER

de l'Académie française.

Clément, ayant servi le thé, annonça que le traîneau était prêt.

— Votre Excellence, demanda Pierre, est-elle encore décidée à entreprendre cette partie de chasse ? Le temps est froid et la nuit est sombre.

— Je n'ai pas changé d'avis, répondit la comtesse. Plus la nuit sera noire, plus nous aurons d'émotions.

— Au moins je vous en prie, habillez-vous chaudement.

— Ne vous inquiétez pas de moi et partons, répliqua la romanesque Nathalie en s'enveloppant dans son manteau de fourrure et en prenant des mains de son valet de chambre son porte-cigares. Elle s'assit au fond du traîneau et Pierre en face d'elle.

— En avant ! s'écria-t-il en se retournant vers le cocher. Tiens, c'est donc toi, Timothée ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris

— Je n'ai pas voulu céder à un autre le plaisir de conduire Son Excellence, et si nous voyons des loups, un autre aurait pu être effrayé.

— Et vous ne le serez pas, vous ? dit la comtesse d'une voix émue.

— Non, madame, pas pour mon maître ni pour moi... mais pour vous peut-être.

— Soyez tranquille en ce qui me concerne, et allez vers la forêt.

— Je vous en prie, dit le capitaine, ne parlons pas trop haut. Les loups ont l'oreille fine. Si voraces qu'ils soient, le moindre bruit souvent suffit pour les faire fuir. Et toi, Timothée, tourne à gauche et dirige-toi vers le ravin.

— Bien ! dit Timothée.

La nuit était obscure. La lune, voilée par des nuages épais, ne projettait dans le ciel qu'un étroit et vacillant sillon de lumière. Les chevaux couraient au galop, la neige durcie craquait sous leurs pieds.

En peu d'instants, le léger véhicule était déjà loin du château, au milieu de la plaine déserte, où l'on n'apercevait plus que de distance en distance, tantôt un sapin gigantesque, tantôt un pâle bouleau ou quelque amas de buisson.

Dans cette sombre solitude, dans un silence profond, Nathalie ne pouvait se défendre d'une sorte de saisissement, et peut-être qu'elle aurait renoncé à son audacieuse expédition si, en ce moment, elle ne se fût rappelé les salons de Pétersbourg. L'idée de reparaître prochainement dans ces salons comme une héroïne raviva son courage. Quel plaisir de raconter un jour devant ses timides amies, devant un cercle de dandies efféminés et de poètes langoureux comment, par une sombre nuit d'hiver, elle avait osé s'aventurer au milieu des bois, seule avec Pierre et Timothée ! Que de fines épigrammes elle pourrait alors adresser à ses vaillants adorateurs qui, en se rendant le soir au théâtre ou au bal, prenaient tant de précautions pour ne pas s'enrhumer ! De quel air superbe elle pourrait regarder les prudentes lionnes de la capitale ! et combien de beaux gentilshommes, en écoutant ses dramatiques récits, envieraient peut-être le sort du rustique capitaine.

Voilà ce qu'elle se disait, la vaniteuse Nathalie, et la perspective d'un si éclatant succès lui donnait une intrépide résolution.

— Arrête un instant, Timothée, dit à voix basse le capitaine, en attachant la corde du sac à l'un des côtés du traîneau, et en le lançant sur la neige.

— Qu'est-ce que cela signifie ? demanda Nathalie.

— Ce sac vide est l'appât trompeur que nous allons offrir aux loups, pendant que je ferai crier le petit cochon de lait que je tiens sous mes pieds.

— Mais la pauvre bête ne leur sera pas livrée, j'espère ?

— Non, non. Elle sera demain tout aussi vivante qu'à présent. Les loups se jetteront sur la sacoche, croyant qu'elle renferme l'animal qu'ils entendent crier. Maintenant, voulez-vous bien regarder à droite, tandis que je regarderai à gauche, et dès que vous verrez flamboyer les yeux de la bête féroce, faites-moi un signe, sans prononcer un mot.

— Que c'est amusant ! murmura la comtesse, avec un accent qui, malgré elle, trahissait son effroi.

— Bientôt cela sera plus amusant encore, répondit le capitaine à voix basse.

— Le traîneau descendit dans une gorge profonde hérissée de sapins. Les chevaux marchaient au pas ; le sac glissait à une vingtaine de pieds de distance et quelquefois sautait en l'air après s'être accroché à des buissons.

— N'avez-vous pas froid ? dit Pierre, à la comtesse. Il me semble que vous frissonnez.

— Non. Mais je ne sais ce que j'éprouve. Si vous vouliez vous asseoir à côté de moi, il me semble que je serais mieux.

— Avec grand plaisir, répondit Pierre, en s'asseyant à l'arrière du traîneau sur un banc étroit qui l'obligeait à se serrer contre la comtesse. Quelle douce obligation pour l'heureux Pierre ! En ce moment il n'eût pas échangé sa place pour le trône du tsar. En ce moment il oubliait les bois, la chasse, les loups et son domaine de Kostioukoff, et Pauline, et le monde entier. Tout à coup, deux yeux phosphorescents scintillèrent dans l'ombre. Ni le capitaine, ni Nathalie ne les virent, mais Timothée, qui n'avait point les mêmes motifs de distraction, se retourna vers lui, et le touchant légèrement avec le manche de son fouet : — Regardez à droite, lui dit-il.

Aussitôt Pierre, s'arrachant à sa rêverie, agaça le petit cochon pour le faire crier, arma son fusil et courba la tête sur ses genoux. Trois loups s'étaient élancés du milieu du bois et ne se trouvaient plus qu'à une vingtaine de pas de la sacoche.

— Les voilà ! les voilà ! s'écria gaiement la comtesse.

— Plus bas.. Je vous en prie.

— Ah ! pardon. J'ai oublié vos recommandations. Mais pourquoi ne tirez vous pas ?... Tenez, les voilà qui s'éloignent... qui fuient !

Les loups, en effet, comme s'ils eussent reconnu le piège qu'on leur tendait, venaient de disparaître dans la profondeur de la forêt. Pierre releva la tête, et dans l'amertume de sa déception de chasseur, reprocha d'un ton assez vif à son oublieuse compagne de lui avoir fait manquer un coup superbe par ses éclats de voix.

— Si vous voulez, lui dit-il, parlez en-

TAILLEUR

Dès maintenant jusque vers le milieu de mars, période de saison morte, je me chargerai du travail qui me sera confié à des conditions avantageuses ; travail soigné. — Se recommande,

P. PETITJEAN, tailleur.

rue des Moulins n° 21.

Agent demandé

La Compagnie d'assurances brandebourgeoise, qui assure contre le bris toute espèce de vitres, glaces et vitrages de magasins, d'hôtels et maisons particulières, ainsi que les lanternes et vitrages sur les toits, au moyen d'une prime des plus modiques, désire établir dans la ville de Neuchâtel un agent principal. Les postulants sont invités à s'adresser à l'agent général pour la Suisse, M. A. Berner, notaire, à Berne. (O. H. 2284)

Café Français

Mardi et mercredi, à 8 h. du soir

CONCERT

vocal et instrumental

donné par

LA FAMILLE RINALDI

ENTRÉE LIBRE

PHOTOGRAPHIE POPULAIRE de J. Rossi

NEUCHATEL — GIBRALTAR 15

6 FRANCS LA DOUZAINE

J'ai l'honneur d'annoncer au Public de Neuchâtel et environs que ma maison marche toujours depuis plus de deux ans sous le titre de **Photographie Populaire, à 6 fr. la douzaine.**

L'ouvrage est toujours **garanti** et sur **échantillon.**

Sur demande je me rends à domicile chez les clients mêmes, en ville et environs, pour vues de maisons, groupes de classes, familles et sociétés, reproductions d'objets d'art et industriels, etc. — Leçons de photographie, tirage et vente de produits pour amateurs.

Je prie le Public du canton de vouloir bien me conserver la sympathie dont je suis honoré depuis plus de deux ans.

Jean ROSSI.

6 FRANCS LA DOUZAINE

6 FRANCS LA DOUZAINE

BAS - DE - SACHET

PRÈS CORTAILLOD

Sciage d'échalas et de poteaux. **Huilerie,** local chauffé. **Moulins à farine** pour particuliers. **Concassage** et **moulage** de graine pour le bétail. Gruage d'orge.

Se recommande, H. ROY-GASCARD.

729 **Bonnes leçons d'italien données par un maître italien. S'adresser au bureau de la feuille.**

core si haut, il vaut mieux que nous renoncions tout de suite à notre chasse, car nous ne tuerons rien.

Nathalie, qui se sentait coupable, s'excusa si humblement de son étourderie, et promit si bien d'être plus prudente, que le capitaine, à son tour, crut devoir lui demander pardon de sa brusque réprimande, agita la corde du sac, et tortura la pauvre bête entre ses genoux pour attirer de nouveau les loups. Mais on eût dit que les sauvages animaux s'étaient avertis l'un l'autre du péril qui les menaçait. Plus d'une fois on vit encore leurs yeux étinceler à la lisière du bois, pas un ne se hasarda à s'avancer sur le chemin.

Cependant la comtesse était transie, et soudain elle s'écria qu'elle avait les pieds à moitié gelés. La pelisse, le manteau ne suffisant plus pour les chauffer, Pierre les prit entre ses mains, les frotta jusqu'à ce qu'il y eût rétabli la libre circulation du sang. Ensuite, comme elle se plaignait d'avoir également froid aux mains, il les frotta de même, en bénissant la rigueur du climat russe, à laquelle il devait la plus douce tâche qu'il eût accomplie de sa vie.

Aux premiers rayons de l'aube, le traîneau rentrait dans la cour du château. Le capitaine n'avait pas eu l'occasion de tirer un seul coup de fusil. Mais jamais il n'avait passé une si délicieuse nuit.

(*A suivre.*)

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

JEUDI 13 JANVIER

à 8 h. précises du soir

DEUXIÈME CONCERT

avec le concours de

M. ÉMILE SAUER

pianiste de Berlin

et de l'**ORCHESTRE DE BERNE,**

sous la direction de

M. A. KOCH, maître de chapelle.

PROGRAMME :

Première partie

1. **Symphonie n° 1,** en *do maj.* *a*) Allegro con brio ; *b*) Andante cantabile; *c*) Menuet; *d*) Finale, p^r orchest., *Beethoven.*
2. **Concerto n° 5,** en *mi-bémol majeur*, pour piano avec accompagnem. d'orchestre, *Rubinstein.*

Seconde partie

3. **Ouverture** des **Maîtres chanteurs de Nuremberg,** pour orchestre, *Wagner.*
4. *a*) **Toccata,** *Sgambati.* *b*) **Nocturne,** *Chopin.* *c*) **Etude,** pour piano solo, *Rubinstein.*
5. **Ouverture** du **Freischütz,** pour orchestre, *Weber.*

Le piano de M. Sauer sort des ateliers de M. Rod. Ibach, fils, Barmen et Cologne.

PRIX DES PLACES :

Premières galeries et loges grillées, 3 fr. 50. — Parterre numéroté, 2 fr. 50. — Secondes galeries, 1 fr. 50.

VENTE DES BILLETS

La vente des billets aura lieu :

Pour les Actionnaires :

Le mercredi 12 janvier, de onze heures à midi, dans la Petite Salle des Concerts.

Pour le public non-souscripteur :

1° Dès le mercredi à 2 heures jusqu'au jeudi soir, au magasin de musique SŒURS LEHMANN.

2° Le soir du Concert, à l'entrée de la salle.

Le troisième concert de la Société aura lieu le samedi 5 février 1887.

Réunion fraternelle

Mardi 11 janvier, à **8 heures du soir**

à la Chapelle des Terreaux

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

Bâtiment de Conférences

SALLE MOYENNE

CONFÉRENCES PUBLIQUES

pour ouvriers et leurs familles

Mardi 11 janvier, à 8 heures du soir.

L'instruction de l'armée fédérale

par M. le colonel DE PERROT.

AUX AMIS DES MISSIONS

Mercredi 12 janvier, à 8 heures du soir, dans la Grande Salle des Conférences, **le Conseil de la Mission romande** convoque les amis de la Mission à l'occasion **du départ** de notre jeune compatriote, M. E.-H. Schläfli, qui se rend au Sud de l'Afrique. M. le professeur Gautier, de Lausanne, présidera la séance.

IVROGNERIE

ATTESTATION

Monsieur **Karrer-Gallati,** spécialiste, **Glaris.**

Vos remèdes ont eu un excellent résultat ; le malade est complétement guéri de ce vice Son penchant antérieur pour la boisson a tout à fait disparu ; à présent il reste toujours à la maison.

Courchapois, 15 septembre 1885.

F.-DOM. WALTHER.

Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et faciles à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratis.

CAISSE DE RENTES SUISSE

La plus ancienne des Sociétés suisses d'assurance sur la vie

Siége social à Zurich, 30^e exercice.

Mutualité absolue. Les bénéfices appartiennent **en entier aux assurés.**

Fonds de bénéfices accumulés . . . . . fr. 3,300,000
Rentes bénéfices distribuées à ce jour . . . . fr. 1,300,000

représentant jusqu'ici, à partir de l'âge bénéfice, **du 50 au 60 % de la prime annuelle.**

Le taux de cette rente ne peut aller qu'en s'élevant, vu le développement normal et régulier des affaires de la Société. — Conseil de surveillance de 25 membres élus par l'assemblée générale des assurés. Tous sont assurés eux-mêmes et occupent, tant en Suisse qu'à l'étranger, de hautes situations officielles.

Frais d'administration peu élevés. — Comptes-rendus annuels très complets.
Capitaux payés à ce jour par la Société, Fr. 26,000,000.
Règlement **immédiat** des sinistres, sans aucune déduction.
Avoir total de la Caisse de Rentes suisse, Fr. 22,000,000.
Recettes annuelles, Fr. 3,500,000. — Assurances en cours, Fr. 73,000,000.

La Société place, dans la règle, ses fonds en Suisse et fait une large part à la Suisse romande.

Agents généraux pour la Suisse romande :

MM. J. Guex et Chavannes, banquiers, **à Vevey.**

S'adresser pour statuts, prospectus, propositions d'assurance ou de rentes viagères à Messieurs :

DuBois et L'Hardy, banquiers, **au Locle,** agents principaux pour les districts des Montagnes et du Val-de-Travers.

F.-Arnold Convert, à Neuchâtel, agent principal pour les districts du Vignoble et du Val-de-Ruz.

Et leurs agents :

M. F.-A. Delachaux, notaire, à la Chaux-de-Fonds.
» Ed. Favre-Barrelet, ancien juge du Tribunal, à Boveresse.
» Charles Matthey-Doret, juge de paix, à la Brévine.

5^me Conférence académique

AU BÉNÉFICE DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

Mardi 11 janvier, à 5 h. du soir

dans l'Aula de l'Académie.

Les Germains à l'époque des grandes invasions

par M. A. DE CHAMBRIER, prof.

Les cartes d'entrée, au prix de 10 fr. pour les 12 conférences (étudiants et élèves de pensionnats, 5 francs), sont déposées chez le concierge de l'Académie. Cartes de séance à 1 fr. 50, à la porte de la salle.

Café-restaurant CUCHE-PERRIARD

14, Chavannes, 14

Tous les jours tripes, civet de lièvre et escargots.

On sert à manger à toute heure.

COURS DE DESSIN

d'après le modèle vivant

Les personnes qui désirent suivre ce cours, ayant lieu trois fois par semaine, de 7 ½ à 10 heures du soir, à l'Académie, peuvent s'inscrire chez M. le concierge de l'Académie, ou s'adresser à M. Gustave Jeanneret, rue J.-J. Lallemand 9, pour renseignements.

Le Comité du cours de dessin académique.

SOCIÉTÉ

Fraternelle de Prévoyance

Les citoyens de 18 à 45 ans, qui désirent s'en faire recevoir, sont priés de réclamer, auprès de M. G. Lehmann, rue de l'Hôpital, le formulaire de déclaration médicale qu'ils doivent faire remplir, et d'adresser au président de la section, M. Paul Benoît, une demande d'admission, accompagnée de leur acte de naissance.

Les demandes qui parviendront jusqu'au 15 janvier courant seront présentées à l'assemblée générale trimestrielle, qui aura lieu quelques jours après.

Parties de Traîneaux

Pierre CONRAD, voiturier, faubourg du Lac 3, se recommande au public de la ville et des environs pour des parties de traîneaux.

Même adresse, à vendre un gros traîneau pour conduire des marchandises.

N'OUBLIONS PAS LES PETITS OISEAUX

Etat-Civil de Saint-Blaise

DÉCEMBRE 1886

Promesses de Mariages.

Robert-Julius-Wilhelm Göbel, coiffeur, Prussien, domicilié à Neuchâtel, et Elisa Roulet, repasseuse en linge, de Saint-Blaise, domiciliée à la Chaux-de-Fonds.

Charles Junod, jardinier, de Travers, dom. à Marin, et Marie-Louise Kupfer, tailleuse, Bernoise, dom. à Neuchâtel.

François-Louis Lavanchy, vigneron, Vaudois, dom. à la Coudre, et Louise-Zélie Bonny, cuisinière, Vaudoise, dom. à Neuchâtel.

Edouard Arm, cultivateur, Bernois, et Fanny-Bertha Lozeron, de Gorgier ; domiciliés les deux à Hauterive.

Naissances.

1er. Sara-Elisabeth, à Louis-Philippe Marmy, Fribourgeois, et à Caroline née Monnier, dom. à Saint-Blaise.

2. Rose-Marguerite, à Jules L'Epée, de Villiers, et à Anna née Fruhauf, dom. à Hauterive.

3. Elmire-Lina, à Louis-Alphonse Junod, de Lignières, et à Victoire-Justine née Mellier, dom. à Saint-Blaise.

26. Jean-Henri, à Jean-Henri Berger, Bernois, et à Julie-Pauline née Girard, dom. à Voëns.

29. Hermann, illégitime, Bernois, à Hauterive.

31. Marie, à Gottfried Schafeitel, Vaudois, et à Anna née Schumacher, dom. à Champréveyres.

Décès.

1er. Elise-Elisabeth Hermann, 64 ans, 4 mois, 15 jours, célibataire, rentière, décédée à Marin.

5. Olga, 1 an, 2 mois, fille de Jean Blanck et de Marie-Louise née Doudiet, dom. à Saint-Blaise.

5. Ami-Gustave Juvet, 52 ans, 8 mois, 20 jours, célibataire, décédé à Préfargier.

6. Henri Muller, 34 ans, 8 mois, 23 jours, cuisinier, époux de Thérèse-Françoise née Millet, dom. à Hauterive.

21. Louis-Gustave-Auguste Meuron, 42 ans, 11 mois, négociant, époux de Berthe-Fanny née Jacot-Guillarmod, décédé à Préfargier.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances.

7. Emile-Henri, à Camille-Pascal Sandoz, horloger, de Dombresson, et à Fanny-Elvina née Loosli.

7. Charles-Alfred, à Auguste-Hermann Schäublin, chef de bureau, Bâlois, et à Emma née Holzach.

7. Berthe-Julie, à Alfred Portmann, jardinier, Lucernois, et à Juliana née Portmann.

9. Jean-Henri, à Jean Von Gunten, gypseur, Bernois, et à Anna née Schori.

9. Marie, à Auguste-Hermann Weibel, horloger, Bernois, et à Catharina née Egger.

9. Louise, à Henri-Ernest Evard, conducteur de travaux, de Chézard et Saint-Martin, et à Pauline-Caroline née Bourquin.

Décès.

6. Antoine Lang, charron, époux de Rosina née Biedermann, Badois, né le 15 juin 1844.

7. Zoraïde Hainard, des Bayards, née le 1er mai 1812.

8. Rodolphe-Philippe-Edgar, fils de Frédéric de Rutté et de Laure née Wodey, Bernois, né le 23 novembre 1885.

8. Bertha Cosandier, horlogère, de Savagnier, née le 6 octobre 1861.

8. Jean-Pierre Perdrizat, vigneron, Vaudois, veuf de Adèle née Renaud, né le 28 septembre 1818.

*** On écrit beaucoup dans notre Suisse romande, preuve en soient les nombreux volumes de prose et de vers que nos éditeurs viennent de lancer dans ces dernières semaines. Mais un autre brillant témoignage de ce fait est celui de la *Bibliothèque populaire de la Suisse romande.* Cette excellente Revue, qui vient d'entrer dans sa sixième année, a su grouper plus d'une centaine d'écrivains romands au pays et à l'étranger, prosateurs et poètes, plus plusieurs collaborateurs étrangers : français, allemands et russes. Elle ne publie que des articles inédits : nouvelles, littérature, voyages, histoire, science, poésie, etc., et tout cela dans un excellent esprit, dégagé de toute tendance politique ou religieuse ; tout cela irréprochable au point de vue moral : ce qui en fait la Bibliothèque de la famille, le livre de tous. Cette Revue, œuvre foncièrement nationale, patriotique, est recommandée à tous par des journaux étrangers qui l'ont appréciée. Nous ne saurions, nous aussi, manquer à notre devoir en ne la recommandant pas chaleureusement à nos compatriotes, comme une œuvre excellente à soutenir, à encourager : nous leur disons donc : Abonnez-vous à la *Bibliothèque populaire.*

POUR ÉVITER TOUTE ERREUR

L'ADMINISTRATION DE LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

a l'honneur d'informer le public que son bureau **ne donne pas** connaissance de l'adresse du commettant d'une annonce sous chiffre, par exemple **O. L. 723,** mais nous expédions les lettres qui nous parviennent, sous ce même chiffre, à l'adresse qui veut garder son incognito. De même, nous n'acceptons aucune responsabilité pour le renvoi des certificats, dessins, etc., qui pourraient accompagner les offres.

VARIÉTÉS

L'enlèvement des neiges à Londres.

Chaque chute de neige un peu importante à Londres est une cause de dépenses, pour une ville aussi gigantesque, qui se montent à des centaines de mille francs. A Paris, l'enlèvement de la neige s'effectue assez facilement, grâce à l'abondance des bouches d'égoût et à l'emploi du sel non égrugé pour déterminer la fonte rapide des neiges. A Londres le problème est beaucoup plus sérieux, à raison de l'immense étendue de la ville et de l'énorme valeur des transports en certains quartiers. En outre, l'aménagement des égoûts de Londres ne se prête pas, comme celui de Paris, à une poussée directe des eaux de fonte aux bouches locales.

Nous ne parlerons pas ici des nombreux essais de procédés nouveaux entrepris par l'édilité de la métropole anglaise pour provoquer la fonte de la neige. Quant au déblaiement des trottoirs par les habitants, il est obligatoire, et le règlement est beaucoup plus strictement appliqué à Londres qu'à Paris. A peine la tombée de neige s'est-elle arrêtée, que des policemens parcourent les rues pour s'assurer que chacun se met à l'ouvrage sur la longueur de son immeuble. Des légions de volontaires armés de pelles et de balais surgissent d'ailleurs de tous côtés, et pour la minime somme de six pences, se chargent de nettoyer le trottoir. D'autres tracent activement dans les rues des sentiers parfaitement propres, en se remettant à la générosité du public du soin de les payer de leurs peines. Ces *sweeps*, ou balayeurs bénévoles, sont une institution tout à fait londonienne et fort appréciée par les temps de boue, comme par les temps de neige. On ne voit pas pourquoi on n'essayerait pas de l'introduire à Paris et ailleurs, en autorisant des balayeurs médaillés à se porter en certains points déterminés pour y tracer aussi des sentiers secs. Il y aurait peut-être, dans ce petit service public, de l'emploi pour plus d'un brave homme sans travail.

Sans feu. — Lors de la grosse chute de neige de la fin de l'année, l'hôtel de la Maloja était arrivé à la fin de son approvisionnement de charbon. Le nouvel envoi de combustible était impatiemment attendu ; l'ouragan de neige qui a sévi sur ces régions l'avait arrêté en route. Mais les habitants de l'hôtel n'entendaient pas geler, et après mûre réflexion on décida de faire du bois avec les planchers des chambres vides ; on sacrifia d'abord pour les brûler ceux qui étaient faits du bois le plus ordinaire, et le moment approchait où les parquets de luxe allaient avoir leur tour, lorsque sonna l'heure de la délivrance, c'est-à-dire de l'arrivée des charbons, qui arrêta l'œuvre de destruction.

NOUVELLES POLITIQUES

France

L'entrevue des délégués bulgares avec M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a eu lieu dimanche.

M. Grekoff a exposé la situation difficile du gouvernement bulgare qui est disposé à faire, pour en sortir, toutes les concessions compatibles avec l'indépendance ultérieure de la Bulgarie; mais il croit que la candidature du prince de Mingrélie est incompatible avec la stabilité de la liberté dans le pays.

M. Flourens a expliqué qu'il recevait les délégués à titre privé, car la Porte seule peut parler au nom de la Bulgarie. M. Flourens croit que le meilleur moyen de sortir des difficultés serait de tenir grand compte des sentiments de la Russie; il est peut-être regrettable que la régence repousse absolument la candidature du prince de Mingrélie. La France devant surtout s'attacher à l'intérêt général de l'Europe qui est la paix, ne peut que recommander les moyens les plus rapides, les plus sûrs pour arriver à une solution.

Les délégués ont répondu en demandant s'il ne serait pas possible, entre le prince Alexandre et le prince de Mingrélie, de trouver d'autres combinaisons et si les puissances désintéressées dans la question ne pourraient pas s'aider à les trouver.

M. Flourens a répliqué que la Porte seule avait qualité pour cela; que la France n'a pas un rôle particulier dans la question et qu'elle ne peut qu'encourager des solutions acceptables par les principaux intéressés; son but unique est le maintien de la paix.

Angleterre

La crise ministérielle continue.

Lord Iddesleigh persiste à se retirer.

Allemagne

M. de Bismark est de retour à Berlin. Il paraît que la parole autorisée du toutpuissant chancelier a été jugée indispensable pour anéantir les résistances obstinées que les crédits militaires et le nouveau septennat rencontrent parmi les membres du centre, les progressistes et les démocrates. On dit même que M. de Bismark demandera au Reichstag l'adoption du projet de loi militaire à titre de vote de confiance pour sa politique étrangère.

Le rapport de la commission sera déposé aujourd'hui sur le bureau du Reichstag et la discussion en seconde lecture pourra immédiatement commencer.

Russie

Les Russes poursuivent leur œuvre civilisatrice en Asie centrale. Le *Messager officiel*, de Saint-Pétersbourg, reçoit une correspondance de Bokhara d'après laquelle l'émir de cet Etat protégé vient de décréter l'abolition de l'esclavage dans les pays soumis à sa domination. Dans cette contrée, comme à Khiva, en Turkestan, dans tout le territoire transcaspien, le gouvernement moscovite a affranchi, par sa politique humanitaire, un nombre incalculable de malheureux dont la servitude présentait dans ces régions barbares un caractère particulier de cruauté et d'horreur. Les esclaves des Turcomans et des Boukhariotes étaient pour la plupart des Persans dont les Tekinzes d'Akhal et de Merw s'emparaient dans leurs razzias, et le nombre de ces captifs emmenés chargés de chaînes après le massacre des invalides était tel que, sur le marché de Bokhara, leur prix moyen était tombé à 100 roubles. L'émir en avait formé une partie de son armée; ses sujets en possédaient un grand nombre; depuis 1873, les agents de la Russie s'employaient à faire abolir cette institution; le souverain avait promis en 1876 d'y renoncer; depuis, par la soumission des Turcomans, les sources de ce commerce de chair humaine s'étaient taries; il a fallu dix ans pour affranchir graduellement les serviteurs acquis dans le passé; le 13 novembre de l'année qui vient de se terminer, l'émir a publié le décret de libération générale qui met fin en Boukharie à l'esclavage public et privé.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à la *Gazette de Cologne* que le 6 janvier, au palais de Gatchina, le tsar, avant de se mettre à table, s'approcha du colonel Villaume et dit en lui tendant amicalement la main: « Je suis content de vous voir en bonne santé après que je vous ai assassiné. »

Une députation d'ouvriers sans travail s'est présentée vendredi, à Londres, chez M. Ritchie, président du *Local Gouvernment Board*, pour demander du travail et protester contre les refus de secours opposés aux ouvriers besogneux dans certains quartiers de Londres. M. Ritchie a promis de s'occuper de ces demandes, à la condition qu'on les lui confirmât par écrit.

Au sortir du *Local Gouvernment Board*, les ouvriers, accompagnés d'une foule nombreuse, se sont rendus à Trafalgar square. Sur leur parcours, les commerçants, pris de panique, ont fermé précipitamment boutique. Il n'y a pas eu, toutefois, de désordre. A Trafalgar square, plusieurs ouvriers ont prononcé des discours constatant que beaucoup d'entre eux, réduits à la misère la plus atroce, étaient obligés de coucher la nuit dans le parc de Battersea, en dépit de la neige et du brouillard. Quelques-uns des orateurs ont préconisé un recours à la violence contre le gouvernement.

Le vaisseau *Elisabeth*, de Hambourg, allant à Baltimore, a fait naufrage, près du cap Henry (Virginie), après avoir essuyé une tempête accompagnée d'une neige épaisse.

Deux bateaux de sauvetage, qui étaient allés à son secours, avaient réussi à sauver l'équipage, composé de quinze hommes.

Mais, une vague énorme ayant renversé les bateaux de sauvetage, l'équipage entier de l'*Elisabeth*, ainsi que celui des bateaux de sauvetage, composé de cinq personnes, ont été noyés.

L'*Elisabeth* est probablement perdue.

On télégraphie de Darmstadt que dans quinze jours le prince Alexandre de Battenberg partira pour l'Egypte. On dit qu'il a résolu de faire un grand voyage pour bien prouver aux puissances qu'il ne songe nullement à remonter sur le trône de Bulgarie.

Une grande revue de la garnison de Paris a été passée samedi, partie sur l'esplanade des Invalides, partie à Vincennes et enfin à Bagatelle. Le général Boulanger avait voulu remettre en honneur une ancienne cérémonie, un peu négligée depuis quelque temps, et qui consiste dans le salut au drapeau par les jeunes soldats récemment incorporés. La solennité a eu lieu le même jour dans toute la France et, à cette occasion, les colonels ont dû rappeler chacun à son régiment la signification du drapeau comme emblême de la patrie, en retraçant aux conscrits les hauts faits de leurs anciens. A la cérémonie s'est jointe la distribution des croix et des médailles militaires accordées le 1er janvier.

L'Association des dames françaises vient d'être autorisée, par décret présidentiel rendu sur la proposition du ministre de la guerre, à seconder en temps de guerre le service de santé militaire et à faire parvenir aux malades et aux blessés les dons qu'elle reçoit de la générosité publique. Le décret ajoute que cette Association est placée sous l'autorité du commandement et des directeurs du service de santé; il lui fournit par le droit de réquisition de médecins, de pharmaciens et même d'hommes appartenant à la réserve de l'armée territoriale, les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les étudiants de la Faculté de théologie protestante de Bonn viennent de rédiger une pétition qui sera adressée au Reichstag et dans laquelle ils demandent qu'ils ne soient point dispensés du service militaire. « Notre sentiment de l'honneur proteste, disent les auteurs de la pétition, contre la dispense de charges et de devoirs qui sont nécessaires pour la conservation de la patrie. »

La pétition a été envoyée aux étudiants des Facultés de théologie protestantes de toutes les Universités allemandes, qui sont invités à la signer.

Cinquantenaire des chemins de fer en France. — Le comité qui s'est fondé en vue d'organiser une exposition du cinquantenaire des chemins de fer, en 1887, a choisi Vincennes pour l'emplacement de cette exposition. Voici dans ses lignes essentielles le projet adopté par le comité. Sur la façade d un vaste palais seront placés les bustes des hommes qui se sont illustrés dans les chemins de fer. Une voie ferrée dont la longueur sera d'environ huit kilomètres servira aux expériences des divers systèmes de traction, à chevaux, à la vapeur, à l'électricité. Une autre voie circulaire de cinq kilomètres desservira des stations établies sur des modèles de tous pays, avec buffets approvisionnés de mets *ad hoc*.

Le comité se propose également d'exposer une réduction des principaux ports du monde: le Havre, New-York, Rio-de-Janeiro, etc.

La statue de Napoléon III à Milan.

On sait que la municipalité de Milan avait réuni et voté des fonds il y a déjà plusieurs années pour l'érection d'un monument à Napoléon III, en mémoire de l'affranchissement de la Lombardie en 1859. Cette initiative avait été et est encore combattue par les gallophobes et les démocrates italiens, en même temps que par les républicains français. La municipalité n'en a pas moins persisté, et elle ne tardera pas à inaugurer le monument en question malgré les menaces de quelques sociétés politiques locales. Afin d'éviter toute mauvaise interprétation, elle a prié le gouvernement italien de rassurer le gouvernement français sur le caractère de l'œuvre. Le général Menabrea a donc fait une démarche auprès du ministre des affaires étrangères à Paris pour lui déclarer que le but de l'Italie était seulement d'honorer la mémoire des soldats morts pour son unité.

NOUVELLES SUISSES

Consulats. — On annonce d'Oran le décès d'un de nos meilleurs officiers consulaires, M. Jaques Hœhn, de Horgen, vice-consul suisse à Oran depuis 1870.

Budget fédéral. — Les chiffres du budget pour 1887 viennent d'être mis au net d'après les décisions des Chambres; voici le bilan définitif: recettes présumées 52,527,000 fr.; dépenses présumées 52,687,000 fr.; déficit présumé, 160,000 francs.

Le budget spécial de l'agriculture a monté de 418,250 fr. à 611,580 fr.; celui du commerce et de l'industrie de 402,100 francs à 408,900 fr.

Postes. — L'administration des postes de France fait savoir que par suite d'un incendie qui a éclaté en mer à bord du paquebot « la France », parti le 10 décembre de St-Nazaire pour la Guadeloupe, la Martinique, les ports du Vénézuéla et Colon, tous les envois postaux ont été détruits par les flammes.

L'Administration des postes décline toute responsabilité pour les suites de ce sinistre.

Alcool. — Dimanche 9 courant a eu lieu à Olten une assemblée des principales maisons s'occupant de l'article trois-six.

A l'unanimité des membres présents, elle s'est prononcée contre le monopole, par principe démocratique et pour faire respecter la constitution qui garantit la liberté du commerce. Par contre, elle serait favorable à une loi qui frapperait suffisamment les alcools pour en atténuer les abus. Ensuite l'assemblée a voté la demande du referendum.

BERNE. — La presse bernoise s'occupe d'un opéra en trois actes dont l'auteur est M. Schneeberger, chef d'orchestre, à Bienne. *Ulfa, ou la Nymphe de Zoug!* Le *libretto* qui est aussi de M. Schneeberger dit qu'en 1435 deux rues de Zoug ont disparu sous les eaux du lac. L'imagination du poète attribue cette catastrophe à l'influence d'Ulfa, fille du roi des eaux, qui s'était amourachée du fils du greffier de Zug. O amour, voilà bien de tes coups! Le musicien a fait là-dessus une musique à la fois charmante et dramatique, à ce qu'on assure au moins. Le *Bund* prédit même à l'opéra un grand succès et assure que le public s'est enthousiasmé.

BALE-VILLE. — Le Tribunal de police a condamné trois personnes à trois jours de prison pour scandale public commis à l'occasion des réunions de l'Armée du salut.

— La police de Bâle a arrêté une bande de quatre Allemands et deux filles allemandes qui, installés dans un cabaret de la route de Lœrrach, attendaient les passants pour les dévaliser. Un paysan badois qui rentrait à Lœrrach a été à moitié étranglé par la bande et dépouillé. Tous ces gens, hommes et femmes, avaient déjà été expulsés de Bâle.

CHRONIQUE LOCALE

Nous apprenons que la Direction générale des postes a décidé que, dès le 15 courant, le service de diligence partant de Neuchâtel pour Dombresson le matin à 8 heures, et de Dombresson en retour le soir à 4 h. 30, sera effectué pendant l'hiver, comme pendant l'été, avec une *voiture (ou traîneaux) à deux chevaux*, avec délai de marche réduit.

Le public intéressé appréciera certainement cette amélioration, dont le maintien est toutefois subordonné au résultat du rendement de cette course.

La Société médicale neuchâteloise s'est adressée au Conseil d'Etat pour lui signaler la nécessité de faire rentrer dans la réforme de l'assistance publique, la création d'un Hospice d'incurables. La Société médicale insiste aussi pour qu'il soit fait quelque chose en faveur des malades atteints d'affections chroniques.

On annonce au *Réveil* que les comités chargés d'organiser le concours international de chant, n'ont pu s'entendre pour faire coïncider cette fête avec l'exposition fédérale d'agriculture. Ils en ont fixé la date aux 13, 14 et 15 août 1887.

Dimanche après midi, les délégués de l'Association patriotique radicale étaient réunis à la Tonhalle pour discuter la réforme communale et municipale.

Plusieurs orateurs ont développé la question, qui a principalement son origine, comme l'a rappelé M. Cornaz, conseiller d'Etat, dans la situation gênée d'un certain nombre de communes, en particulier celle du Locle.

Il s'agit dimanche prochain, a dit le même orateur, d'une votation préliminaire; il faut d'abord consulter le peuple sur la question de savoir s'il désire la révision partielle de la Constitution.

Les bases de cette révision reposent sur trois points: 1° Fusion obligatoire de la commune et de la municipalité. — 2° Réforme de l'assistance publique. — 3° Facilités de naturalisation pour les Suisses d'autres cantons.

En résumé, l'assemblée a décidé de prendre dans la question une attitude affirmative, de se prononcer pour la révision partielle, et de voter pour que cette révision ait lieu par le Grand Conseil, plutôt que par une Constituante.

La Chaux-de-Fonds a été désignée comme siége du Comité central de l'Association pour 1887.

L'individu arrêté comme étant l'auteur d'une tentative criminelle sur la personne d'une jeune servante au Mail, a été relâché.

Il réclame aujourd'hui pour cette prison préventive une indemnité en dommages-intérêts de 500 fr.

Neuchâtel, 10 janvier 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Pour faire suite à l'article contenu dans votre numéro de samedi, et signé « Une étrangère, amie de la Suisse », permettez qu'une Neuchâteloise attire votre attention sur la liberté excessive dont jouissent les enfants de notre cité.

Ni les trottoirs, ni les routes carossables ne sont actuellement à l'abri des patins et des glisses. — Loin de moi la pensée de priver nos jeunes compatriotes d'un exercice aussi salutaire qu'amusant; mais leur plaisir serait-il moins vif, leur santé moins florissante s'il leur était assigné quelque endroit spécial, quelque rue privilégiée entre toutes pour se livrer à leurs hygièniques récréations?

Un peu de discipline n'est jamais nuisible et quand les enfants tiennent le haut du pavé, on ne saurait voir régner en même temps la sécurité et l'ordre public.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Une Neuchâteloise.

FAITS DIVERS

Excursion de plaisir. — La « Gate City Guard », une des plus anciennes et des plus célèbres organisations de milice volontaire de la Georgie, un des treize Etats primitifs de l'Union, organise une excursion à travers l'Europe pour l'été prochain. Environ quatre-vingts de ses membres, accompagnés de dames et d'amis, s'embarqueront le 1er juillet prochain, sur un navire nolisé par eux, et viendront débarquer à Anvers.

Dans leur tour d'Europe, ils ont l'intention de conserver l'organisation et la discipline militaire; aussi des démarches sont-elles faites auprès des gouvernements des divers pays qu'ils comptent traverser pour obtenir l'autorisation de voyager en uniforme et de parader en *armes*.

ÉCHOS HUMORISTIQUES

Nos chéris.

Un petit garçon et une petite fille, qui sont habitués à jouer ensemble, et qui vivent dans la meilleure intelligence, sont surpris à se donner des coups et à s'égratigner en s'accablant des mots les plus blessants.

Une des mamans survient:

— Qu'est-ce que vous faites là, petits malheureux?

Ils s'interrompent, sourient tout doucement et répondent avec candeur:

— Nous jouons au petit mari et à la petite femme!...

* * *

Les métiers inattendus.

En correctionnelle:

LE PRÉSIDENT au prévenu. Votre profession?

LE PRÉVENU, après avoir longtemps réfléchi. Je suis fabricant de clefs des champs, à l'usage des médecins pour leurs malades.

* * *

Les modes.

Une dame est au moment de sortir, et après avoir mis son chapeau à la tapageuse, comme on les porte aujourd'hui, demande à sa femme de chambre:

— Mon chapeau est-il droit?

— Oui, madame, il est bien de travers.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 10 janvier.

Le *Temps* annonce que M. Le Myre de Vilers, résident de France à Madagascar, a demandé officiellement de rentrer en France. Il compte quitter Tamatave dans le courant du mois de mars.

Les recettes du Trésor en 1886 ont été inférieures de 32 millions à celles de 1885 et de 71 millions aux évaluations budgétaires.

Paris, 10 janvier.

M. Goblet a reçu les délégués bulgares à titre privé.

Il leur a dit qu'il n'avait rien à ajouter à la réponse de M. Flourens. La France, a-t-il dit, est sympathique à la liberté des peuples; mais elle doit avant tout se préoccuper de ses propres intérêts. Aucun intérêt particulier n'expliquerait son intervention dans les affaires de la Bulgarie.

La France ne saurait oublier les liens qui attachent les Bulgares aux puissances avec lesquelles elle entretient des relations amicales. Elle ne peut que souhaiter la solution prompte et favorable d'une situation qui actuellement est pour l'Europe entière une cause de trouble et d'inquiétude.

Cette entrevue, très courtoise, a duré seulement quelques minutes.

Sofia, 9 janvier.

M. Zankoff est parti dans la matinée pour Constantinople. Il voyage seul.

M. Zankoff a été appelé par la Porte et M. de Nélidoff. On attribue une grande importance à ce voyage.

Bucharest, 10 janvier.

Le prince de Battenberg a déclaré au comte Kalnocky qu'il ne retournera pas en Bulgarie, même s'il était rappelé par un parti puissant.

Madrid, 10 janvier.

L'alcazar de Tolède a été incendié la nuit dernière. Il y a eu plusieurs victimes.